ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Campagne de dépistage dans les écoles

Question au Gouvernement n° 3819

Texte de la question

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Sandrine Mörch.

Mme Sandrine Mörch. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, nous allons voter dans quelques minutes le beau projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Nos débats ont mis en exergue la crise sans précédent que subissent les écoliers dans le monde : près de 1,6 milliard d'enfants sont privés d'école en raison de la pandémie. Dans certains pays, les familles doivent mettre en place des mécanismes de sauvetage qui ne laissent aucune place à un retour vers l'instruction scolaire. Les filles sont à nouveau mariées très jeunes. Les garçons sont enrôlés dans des groupes armés. De très nombreux enfants se retrouvent contraints de travailler.

En France, l'école résiste. Les enfants vivent presque normalement : c'est l'exception française, grâce à l'engagement des enseignants et des personnels de l'éducation nationale. Aujourd'hui, au nom de tous mes collègues, je leur rends à nouveau hommage.

Je sais qu'il est difficile, pour certaines personnes, de ne pas être dans la polémique et dans l'outrance permanente, sur les plateaux de télévision et sur les réseaux sociaux. Mesurons le choix courageux du Gouvernement français, salué à l'unanimité, de garder les classes ouvertes. Lors de la commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du Covid-19 sur les enfants et la jeunesse que j'ai menée avec Marie-George Buffet, nous avons tous pris conscience des conséquences délétères de la fermeture des écoles, qui a immédiatement creusé les inégalités, et parfois mis en danger les jeunes.

La détermination du Gouvernement français pour laisser les écoles ouvertes nécessite une vigilance de tous les instants et de l'adaptabilité. Pour contrer la propagation du virus et de ses variants, les tests salivaires se multiplient dans les établissements scolaires : sans eux, un dépistage à grande échelle n'aurait pas été possible.

Monsieur le ministre, certains professeurs s'inquiètent du rôle qu'ils devront jouer dans le déploiement de la politique des tests massifs : quel protocole sanitaire sera mis en place pour protéger et accompagner le personnel de l'éducation nationale, les enseignants, nos enfants et, au final, nous-mêmes ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Merci pour cette

question importante, madame la députée. Merci aussi d'avoir commencé par évoquer la situation mondiale, dont on ne dit pas assez qu'il s'agit d'une catastrophe éducative, qui se joue au travers des différents confinements. Nous devons tous être très vigilants sur cette question. C'est la raison pour laquelle j'en parle aussi souvent à l'échelle européenne, à l'échelle de la francophonie et à l'échelle internationale, via l'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture : nous devons être attentifs à ces millions d'enfants déscolarisés. Nous ne pouvons qu'en être très inquiets.

Malgré tout, la France a réussi à maintenir les élèves à l'école lors de cette année scolaire. Le Président de la République et le Premier ministre ont été extrêmement actifs, en me soutenant sur ce point, pour réussir à garder l'école ouverte malgré toutes les difficultés et grâce à l'engagement de tous les personnels de l'éducation nationale. Cet objectif fait aujourd'hui consensus car chacun comprend bien ce qui se joue derrière la scolarisation des enfants.

Il faut sans arrêt améliorer nos outils, notamment la fameuse stratégie « tester, alerter, protéger », qui a commencé avec les tests dits PCR effectués depuis plusieurs mois, chaque fois que des élèves ou des adultes sont symptomatiques. Celle-ci va bien entendu se poursuivre.

La nouveauté, c'est une stratégie s'appuyant sur les tests salivaires, qui permettra de toucher davantage l'école primaire, ce qui était difficile avec les tests nasopharyngés. Avec 300 000 tests salivaires par semaine, nous devrions avoir, au cours des prochaines semaines, une vision de la situation des élèves, même s'ils sont asymptomatiques. Nous irons en particulier dans les territoires où le virus circule. Nous reviendrons tous les quinze jours dans certaines écoles, pour savoir où en est la circulation du virus. Grâce à cela, nous pourrons prendre des mesures plus fines à l'échelle de chaque territoire et continuer à atteindre notre objectif : maintenir les écoles ouvertes pour tous les enfants de France. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : Mme Sandrine Mörch
Circonscription : Haute-Garonne (9e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3819
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 mars 2021
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mars 2021